

FICHES SERVICES ET EQUIPEMENTS

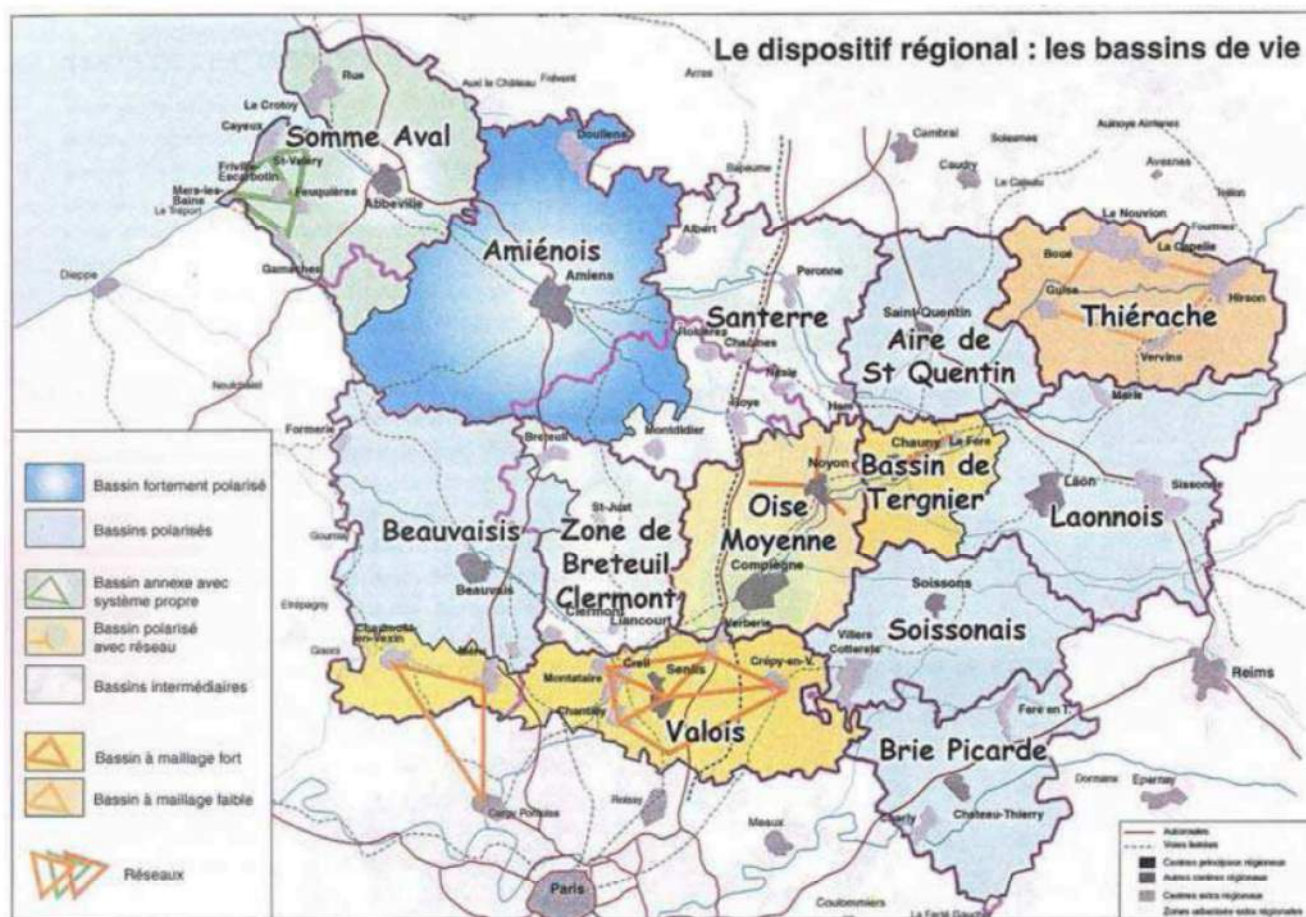
L'architecture territoriale

Un bassin polarisé par sa ville centre, Saint Quentin

L'agglomération se compose de la ville de Saint-Quentin qui regroupe 43% de la population du territoire, d'une couronne périphérique agglomérée et de communes plus isolées.

L'espace urbain central ainsi que les communes périurbaines (Gauchy, Harly, Rouvroy, Grugies notamment), hébergent les grands équipements sociaux, commerciaux, sportifs, culturels,... du territoire ainsi que la quasi-totalité des administrations et des services publics (Palais de justice, Sous-préfecture, Banque de France, Assedic, Centre des impôts, gendarmerie, etc.)

L'agglomération constitue un pôle structurant à l'échelle du bassin de vie, ce qui signifie qu'elle est dotée d'une gamme suffisante de services pour que les habitants puissent éviter tout recours généralisé à une autre ville plus importante et mieux équipée qu'elle.



Des villes intermédiaires, centres d'activités et de services qui rayonnent à l'échelle du bassin de vie

Quelques villes constituent des pôles relais intermédiaires entre la grande ville et le village. Rayonnant sur un chapelet de bourgs, elles offrent des services répondant aux besoins quotidiens. On y trouve généralement :

- des commerces de centre ville et une supérette,
- un collège, une salle de sports, des services de santé, une maison de retraite,...
- des services publics (poste, pompiers,...) et privés (banque, notaire, coiffeur, etc.,)

Sur le territoire, plusieurs villes répondent à ces caractéristiques, notamment :

- Bohain-en-Vermandois (6300 ha), Fresnoy-le-Grand (2292 ha), le Catelet (201 ha), Beaufort (1530 ha) ou encore Vermand (1044 ha), situées dans la Communauté de communes du Pays du Vermandois.

- Ribemont (2059 ha) et Möy-de-l'Aisne (997 ha) situées dans la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise.
- Origny-Sainte-Benoîte (1701 ha) située dans la Communauté de communes du Val d'Origny.
- Montescourt-Lizerolles (1646 ha), Flavyle-Martel (1578 ha), Saint-Simon (642 ha) dans la Communauté de Communes du Canton de Saint-Simon.

➔ Toutes ces villes et ces bourgs ont-ils pour autant tous vocation à se développer de manière homogène ? Faut-il imaginer une « typologie » du développement propre à chaque espace ?

Deux pôles structurants semblent se détacher en termes d'influence et d'attractivité exercée sur un périmètre assez large :

- Celui de Bohain-en-Vermandois / Fresnoy le Grand avec une forte interaction entre les deux communes ; vocation résidentielle de la première, économique de la seconde (bassin local d'emplois).
- Celui de Montescourt-Lizerolles, Flavyle-Martel et Saint-Simon.

Ces pôles ont comme point commun de s'articuler autour de communes disposant d'une gare ou halte ferroviaire, donc bien desservies depuis l'intérieur et l'extérieur du Saint-Quentinois.

Une multitude de bourgs dans lesquels on trouve plus ou moins de services, commerces et équipements

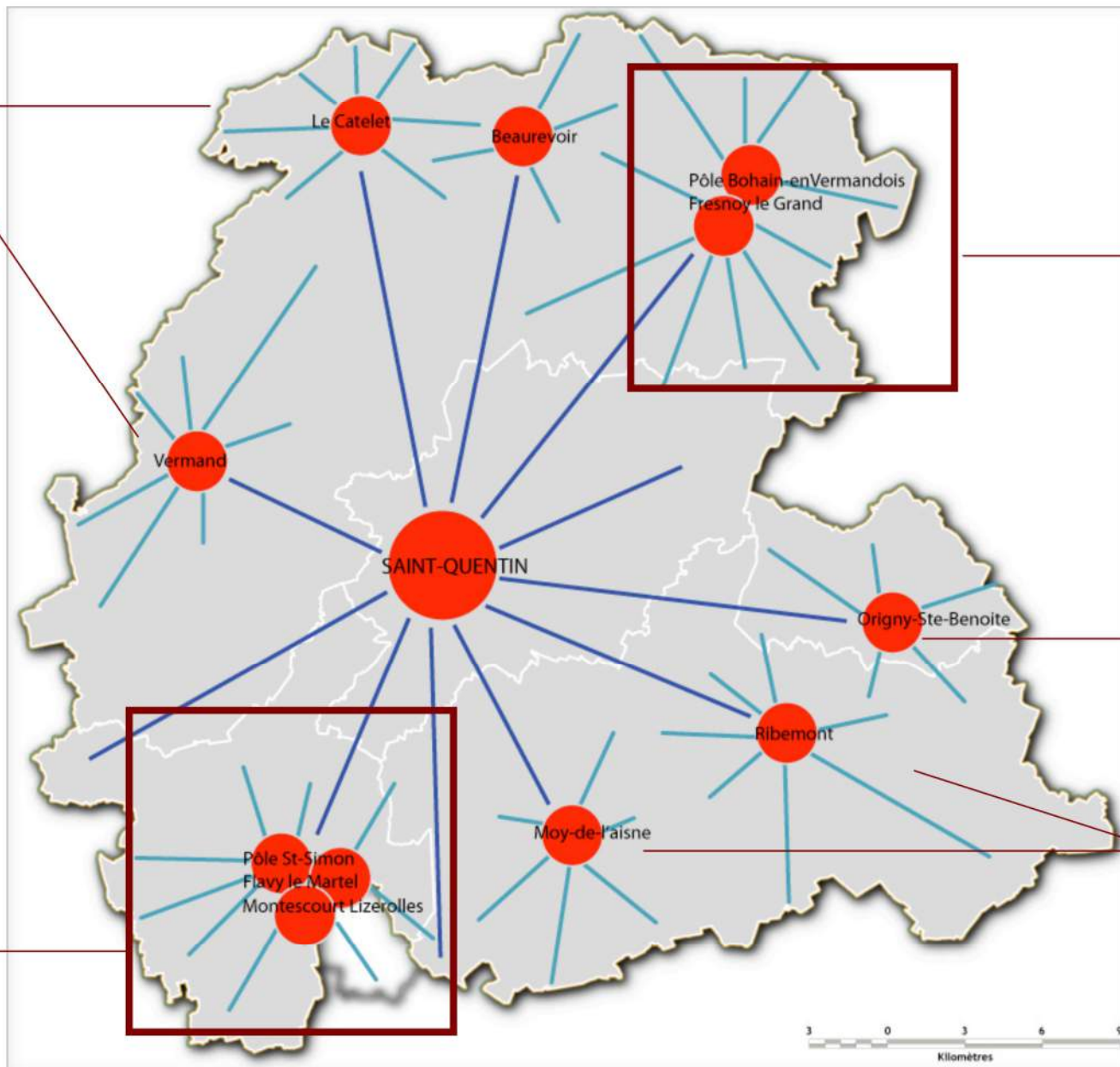
Les petites communes de moins de 1 000 habitants sont très peu équipées en commerces et services.

Elles entretiennent nécessairement des liens fonctionnels avec la ville intermédiaire et l'agglomération la plus proche du fait de leur petite taille et souvent de l'inexistence d'équipements ou de services en leur sein ; mairie, église et école communale y sont toutefois assez généralisés.

Le Scot devra déterminer le niveau de service minimum à maintenir dans les communes de cette taille afin de répondre aux besoins de la population la plus captive : personnes âgées, chômeurs, personnes sans permis de conduire, jeunes, etc.

Ville centre et villes intermédiaires du Pays Saint-Quentinois : une hiérarchisation du maillage territorial à organiser

Capacité pour la Communauté de Communes du Vermandois à développer plusieurs villes intermédiaires ? Stratégie à définir.



Un pôle ou plusieurs villes intermédiaires ?

Sous double influence de St-Quentin et de Guise, Originy-St-Benoite peut-elle mieux contribuer au maillage territorial ?

Une ou deux centralités affirmées pour la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise ?

Un pôle ou plusieurs villes intermédiaires ?

Les zonages selon l'insee

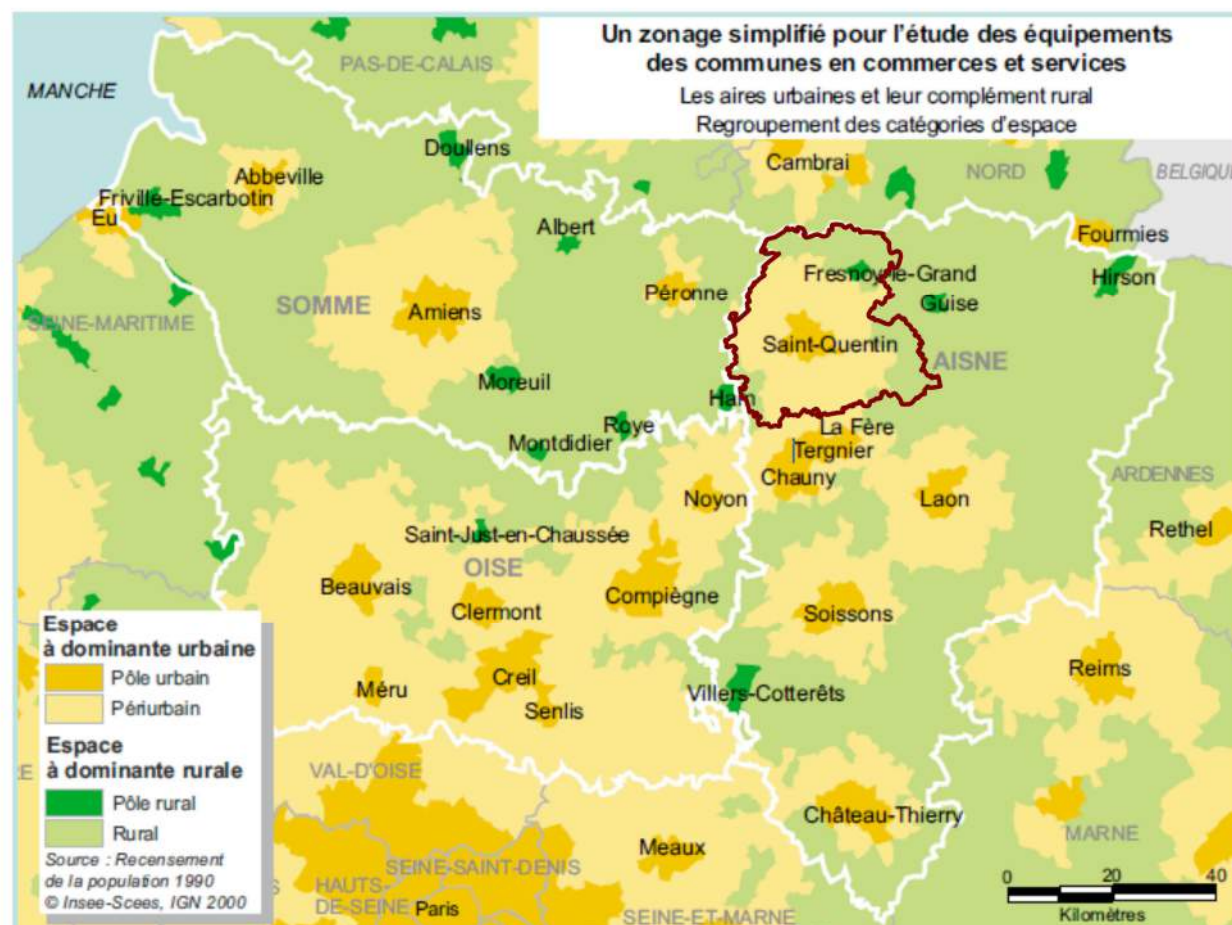
L'espace à dominante urbaine

Une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constituée par un pôle urbain et par une couronne périurbaine.

- Un pôle urbain est une unité urbaine (zone présentant une continuité d'habitat et peuplée de plus de 2 000 habitants et dont la population agglomérée au chef lieu de canton est supérieure à 2 000 habitants) offrant 5000 emplois et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.
- La couronne périurbaine est l'ensemble des communes dont 40% des habitants ayant un emploi vont travailler dans le pôle urbain.

L'espace à dominante rurale

Il se décompose en quatre types de communes : le rural sous faible influence urbaine, les pôles ruraux, la périphérie des pôles ruraux et le rural isolé.



Selon cette nomenclature, une vaste partie du territoire de Scot apparaît comme un espace à dominante urbaine, rattaché à l'agglomération de Saint-Quentin, à l'exception :

- du nord de la CC du Pays du Vermandois, qui constitue une polarité autonome autour de Fresnoy le Grand et de Bohain.
- de la pointe Est des CC du Val d'Origny et de la Vallée de l'Oise, portes d'entrée d'un vaste territoire rural s'étendant jusqu'aux frontières des Ardennes.
- de la pointe ouest de la CC du Canton de Saint Simon, située dans l'aire d'influence de Ham.

Des communes rurales en perte de population...

L'analyse de l'évolution de la population entre les recensements de 1999 et 2006 par EPCI montre pour :

- la Communauté de communes du Canton de Saint-Simon : + 258 habitants ;
- la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise : + 61 habitants ;

- la CA de St Quentin : - 2 295 habitants
- la Communauté de communes du Pays du Vermandois : - 794 habitants
- la Communauté de communes du Val d'Origny : -78 habitants

On observe ainsi une croissance de la population dans les CC du Canton de Saint-Simon et de la Vallée de l'Oise (sud-ouest et sud du territoire).

Ailleurs, la population décroît.

Plus de la moitié des communes a perdu de la population entre les recensements de 1999 et 2006, ce qui impacte la fréquentation et l'utilisation des équipements, commerces et services, plus globalement la vitalité des bassins de vie (fermeture de commerces et de services de proximité entraînant des situations difficiles dans les communes où il n'y a plus d'offre).

Dans l'agglomération de Saint-Quentin, ce ne sont plus les communes périurbaines agglomérées (Harly, Rouvroy, Grugies) qui croissent comme dans la décennie 1990-2000 mais celles de la deuxième couronne, plus éloignées, telles que Omissy, Castres, ou Mesnil Saint-Laurent, offrant un cadre de vie et un environnement « rural » à proximité de la ville.

Enjeux

Le maintien de la population dans les communes bien équipées grâce à la mise en œuvre d'une stratégie foncière et immobilière adaptée. Notamment inverser la tendance d'évasion résidentielle à Saint-Quentin en promouvant des logements et des espaces urbains attractifs.

Le maintien d'une offre de services dans les pôles urbains intermédiaires, voire son renforcement :

- en modernisant et en accueillant de nouvelles activités susceptibles de stimuler la dynamique commerciale,
- en aménageant l'espace public : élargissement des trottoirs, redimensionnement des voiries, places de stationnement pour les livraisons, embellissement par des traitements paysagers.

La sauvegarde du petit commerce dans les zones rurales : aménagement de Points Multiservices

La mise en place de systèmes de transport adaptés pour garantir l'accès aux services à tous .

L'accessibilité aux services et équipements

Ce chapitre a vocation à donner un aperçu du niveau d'équipement et d'accessibilité des communes du Pays aux différents commerces et services publics. Parmi les thèmes abordés :

- Le commerce
- L'artisanat
- La santé
- Les services publics et privés
- Les équipements socioculturels: Petite Enfance, sportifs, culturels, sociaux
- etc.

L'analyse est issue de l'inventaire communal de 1998, de la Base permanente des équipements (BPE) de 2007, la charte de Pays du Saint-Quentinois 2005-2015 ainsi que sur les études fournies par les EPCI sur ces questions.

Les réunions organisées dans le cadre de la concertation du Scot (séminaires, ateliers de travail, commissions,...) permettront d'enrichir le panorama et d'intégrer au SCOT l'ensemble des objectifs et projets intercommunaux.

Collège de Gauchy



Bureau de poste de Jussy



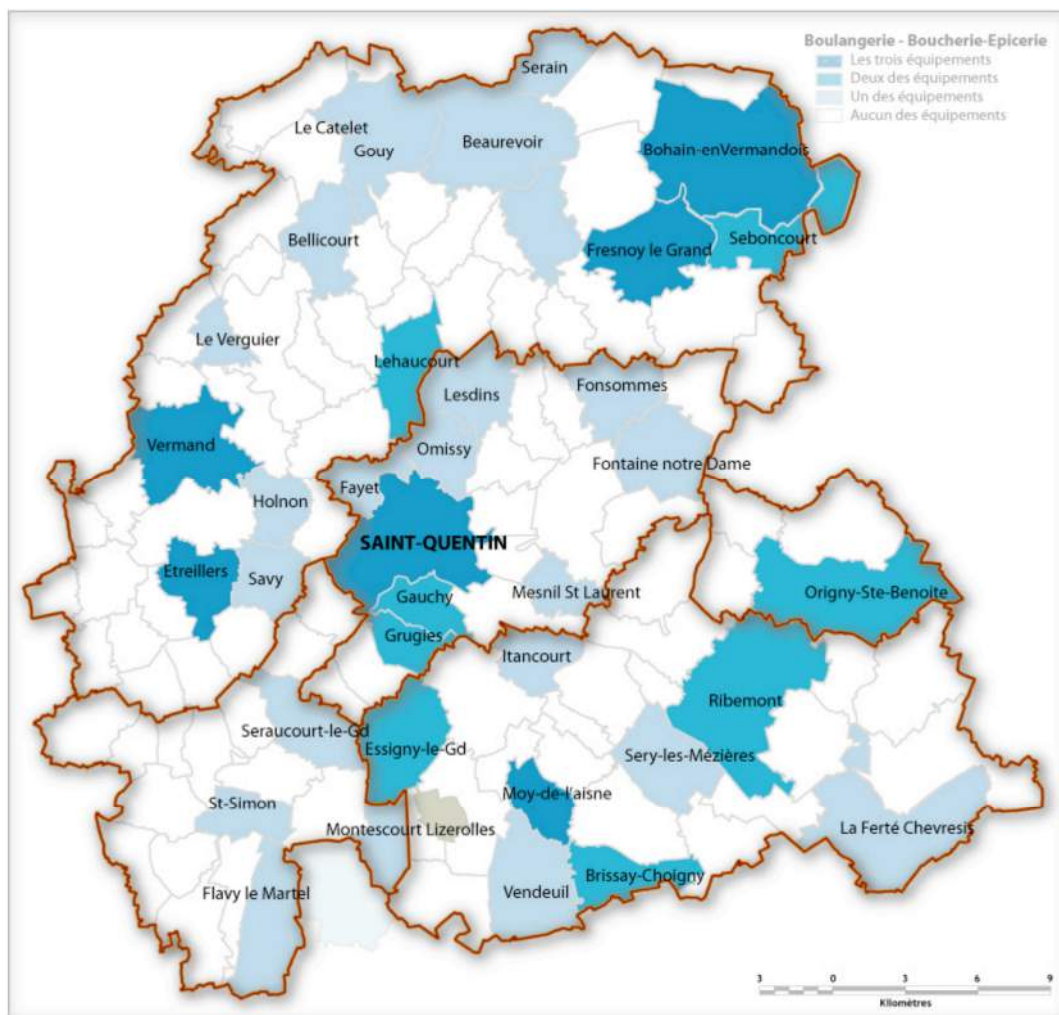
Centre ville de St Quentin



Grande distribution à Gauchy

Pour mémoire, le SCOT doit fixer les futurs grands équipements et services publics dont le territoire aura besoin au cours des 10 prochaines années en regard de sa croissance démographique, urbaine, économique, de l'évolution des modes de déplacement, et des réflexions menées à un échelon plus vaste.

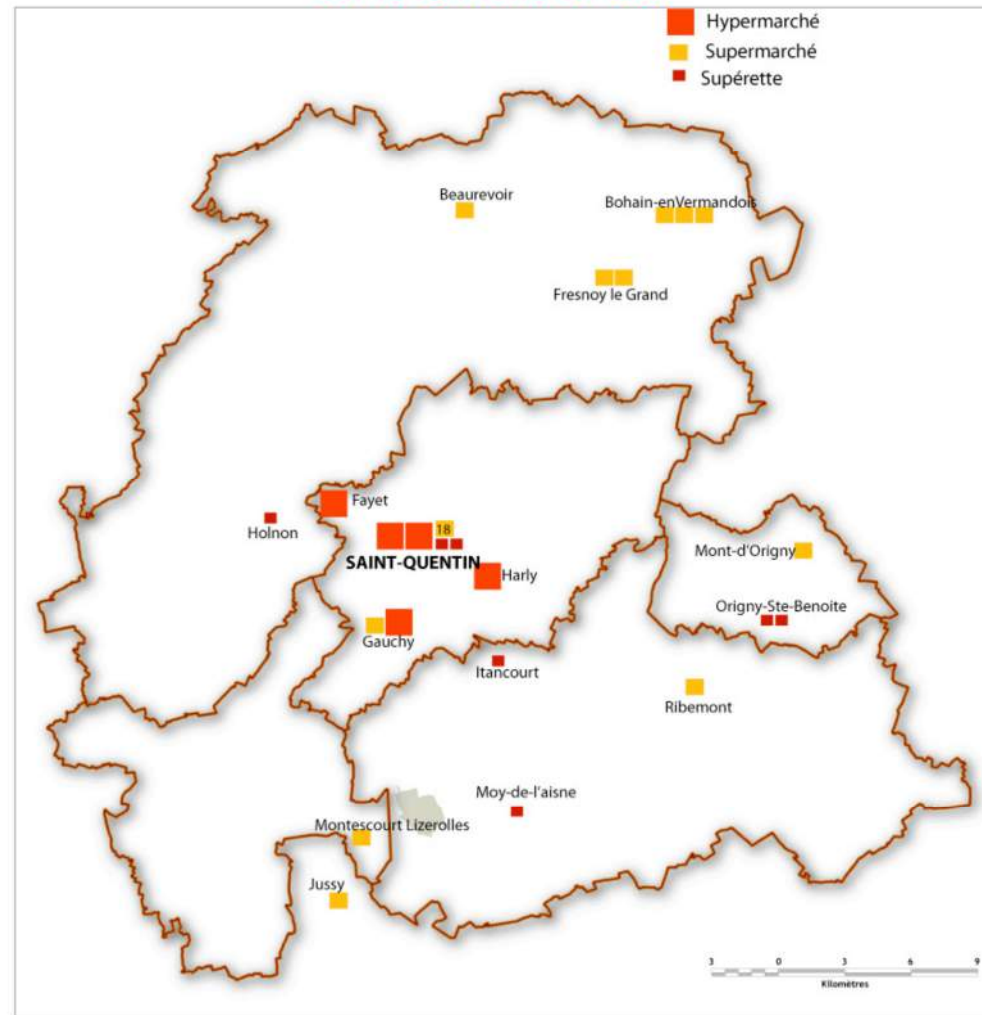
Commerces alimentaires de proximité sur le territoire du Scot



Seules 6 communes disposent des 3 commerces rudimentaires que sont la boulangerie, la boucherie/charcuterie et l'épicerie. Aucune commune des Scot du Val d'Origny et du canton de Saint-Simon n'est dans ce cas, ce qui traduit un réel manque d'autonomie et d'accès à l'offre commerciale de « base ».

8 communes bénéficient de la présence de 2 types de commerces sur les trois ; 23 communes n'ont qu'un type de commerce, généralement une boulangerie. La majorité des communes n'a aucun commerce sur son territoire.

Moyennes et grandes surfaces commerciales sur le territoire du Scot



L'agglomération concentre les très grands espaces commerciaux.

En dehors de la CASQ, les moyennes surfaces sont peu nombreuses. L'ouest du Saint-Quentinois souffre clairement d'un déficit d'offre.

Les commerces

La ville de Saint-Quentin, notamment son hypercentre regroupe le plus grand nombre de commerçants, de proximité et spécialisés ; elle constitue un pôle d'attractivité important pour l'ensemble du territoire, sa zone de chalandise dépassant largement l'agglomération.

La grande distribution s'est localisée à la périphérie immédiate, dans les grandes zones d'activités d'entrées de ville (zone commerciale du Forum de Picardie à Fayet, pôle commercial du Salicamp).

Les villes intermédiaires bénéficient d'un centre-ville actif, doté de commerces traditionnels, d'équipements à la personne, avec un nombre important de commerces indépendants. C'est dans ces pôles que se rendent les habitants des zones rurales pour effectuer leurs achats quotidiens.

Dans les communes rurales, l'offre commerciale se limite à quelques commerces de proximité, une boulangerie et/ou une boucherie charcuterie. La présence d'une offre de services (coiffeur, bar tabac, pharmacie) est plus répandue.

A noter enfin, que si les communes périurbaines agglomérées de Saint Quentin disposent de grands centres commerciaux structurants, elles ne disposent que de peu de commerces de proximité.

Les territoires les moins bien équipés en services aux particuliers sont :

- La CC du Canton de Saint-Simon où une grande majorité de communes ne dispose d'aucune implantation.
- L'ouest de la CC du Pays Vermandois ; ce sont les secteurs de Bohain-en-Vermandois, Fresnoy-le-Grand et Beaurevoir qui concentrent l'essentiel de l'offre.
- Dans la CASQ, Fieulaine, Fonsomme et Fontaine Notre Dame, communes alors que paradoxalement ce sont celles qui gagnent des habitants.



Supérette à Beaurevoir

Enjeux

Renforcer les centralités existantes, particulièrement dans les villes intermédiaires : amélioration de la lisibilité et de l'animation commerciale, maintien de locomotives en centre ville, rénovation des devantures,...

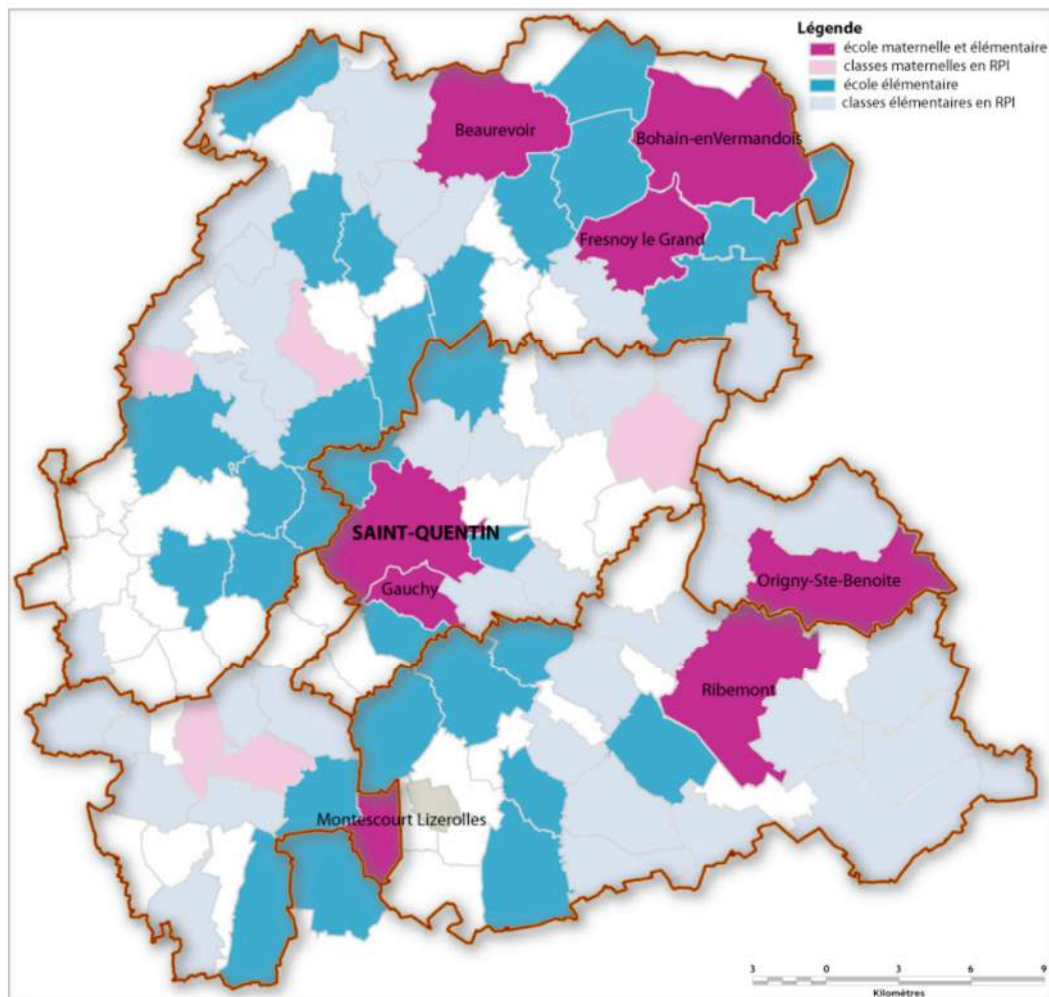
Dynamiser les commerces de proximité des zones rurales en leur donnant les moyens de proposer à la population locale une gamme élargie de services grâce notamment aux moyens multimédias : points multiservices avec accès à Internet, à un fax, à un télécopieur.

Anticiper les situations difficiles : notamment la cessation d'activités sans repreneur.

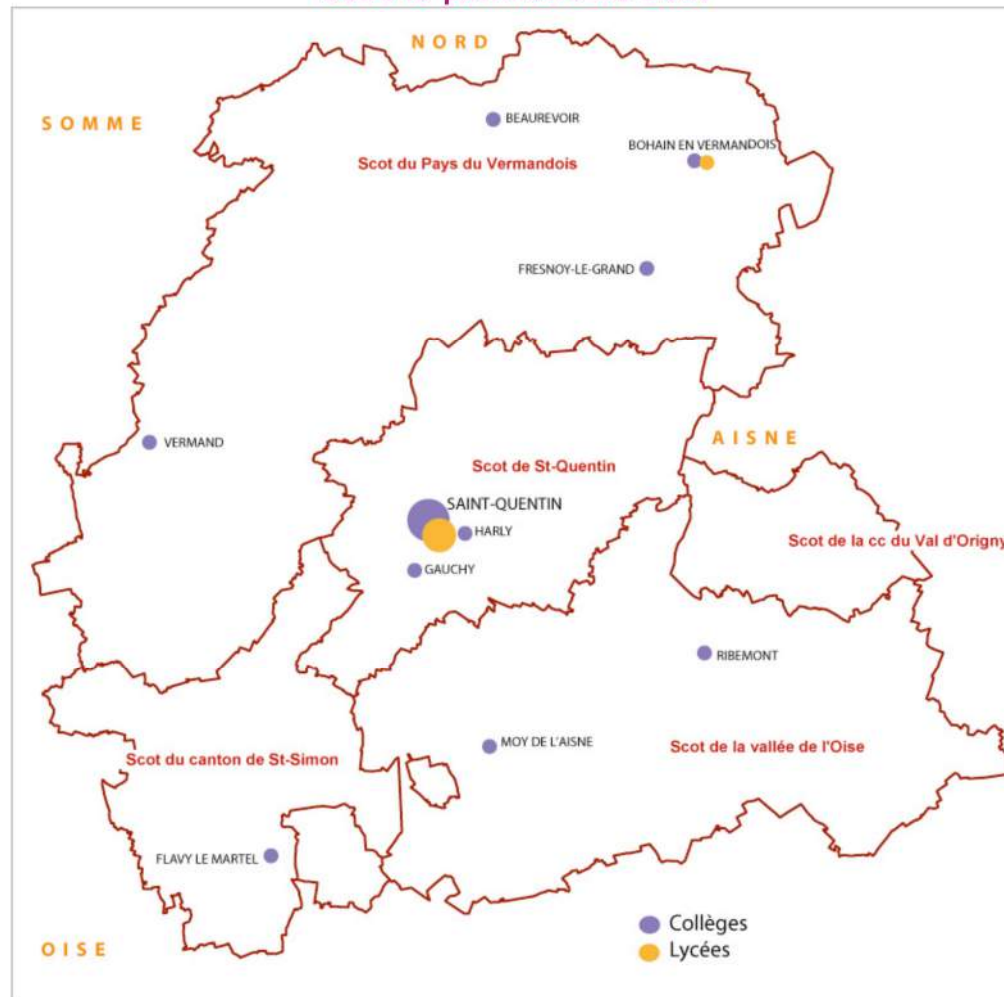


Magasin d'alimentation générale à Vermand

Les écoles primaires publiques dans le périmètre de Scot



Localisation des établissements d'enseignement secondaire dans le périmètre de Scot



L'éducation et la formation

Les écoles maillent bien l'ensemble du territoire, on trouve des établissements primaires élémentaires répartis sur tout le pays. Le Saint-Quentinois compte 154 écoles primaires, 16 collèges dont un privé et 6 lycées.

Alors que la localisation des collèges est plutôt bien équilibrée sur le territoire (au moins 1 dans chaque EPCI), celle des lycées est très concentrée sur Saint-Quentin : un seul établissement (le lycée technique et professionnel Sainte-Sophie) se situe en dehors de Saint-Quentin, à Bohain-en-Vermandois.

L'enseignement professionnel est également important. La part de l'apprentissage dans l'enseignement professionnel s'élève à 12,3 %.

L'enseignement supérieur est présent dans le pays du Saint-Quentinois par le biais de :

- l'INSSET qui offre une palette de formations diversifiées (DUT, BTS, formation universitaire du 1er au 3ème cycle). Seul établissement d'enseignement supérieur à bac+5 dans l'Aisne, il est particulièrement bien positionné sur les secteurs de la logisti-

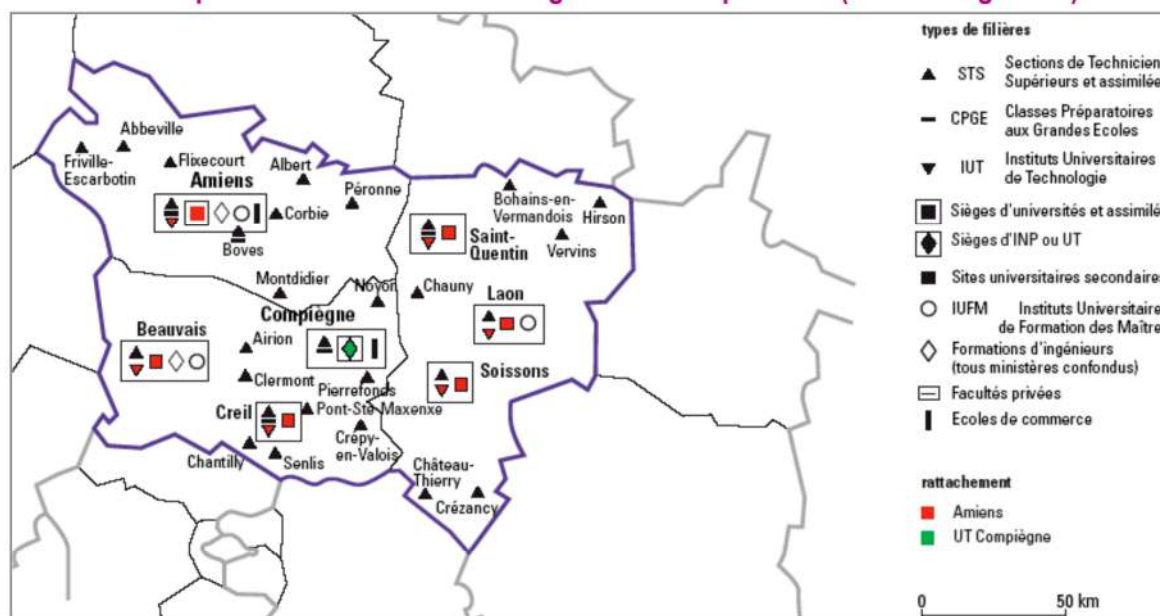
que et des systèmes embarqués. Il accueille quelque 300 étudiants.

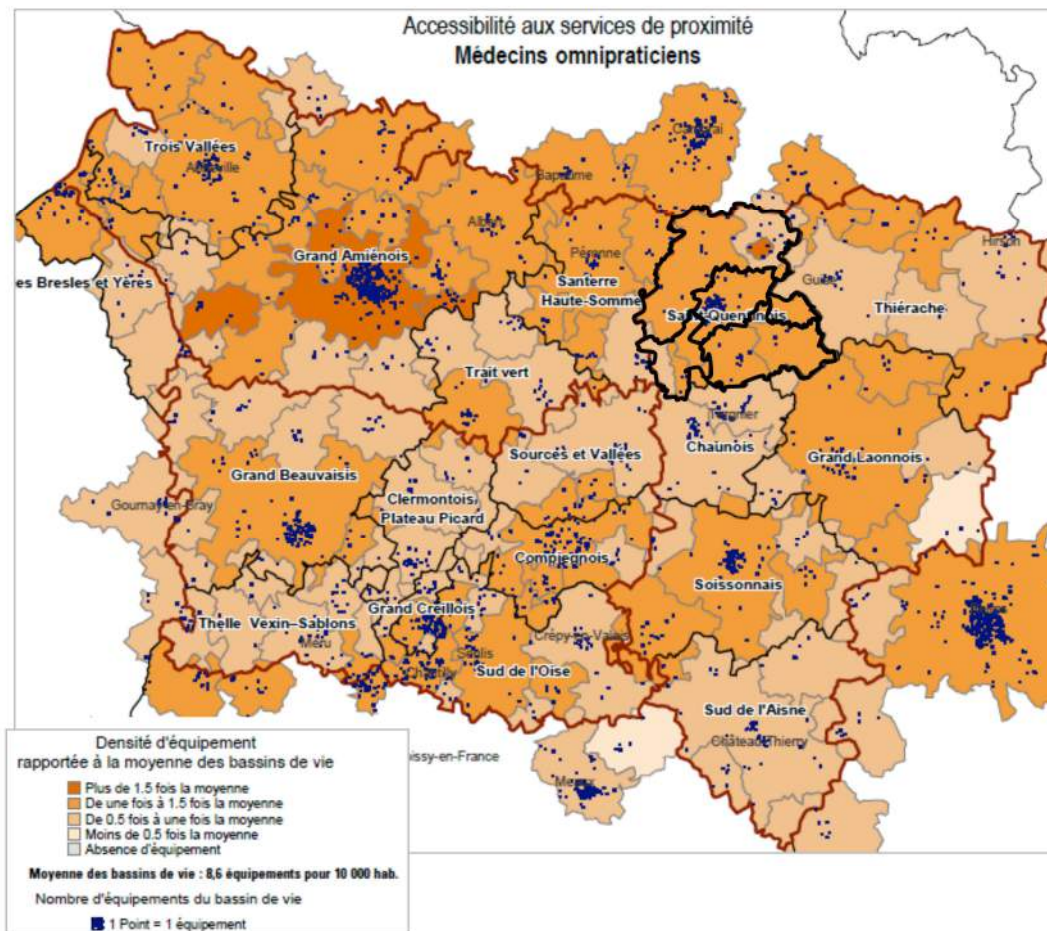
- L'IUT (D.U.T. Génie Mécanique et Productique, Génie Chimique et Génie des Procédés, Licences professionnelles) qui compte 200 étudiants.
- 14 sections de BTS, Brevets de

Technicien Supérieur en secteur public et 2 en secteur privé, soit environ 600 élèves dans les lycées.

Saint-Quentin abrite par ailleurs une antenne du CROUS, un restaurant et divers autres services pour les étudiants. Toutefois, malgré la présence de plus de 1000 étudiants, Saint-Quentin a du mal à renvoyer l'image d'une ville universitaire du fait du manque d'animations pour les étudiants et de vie étudiante.

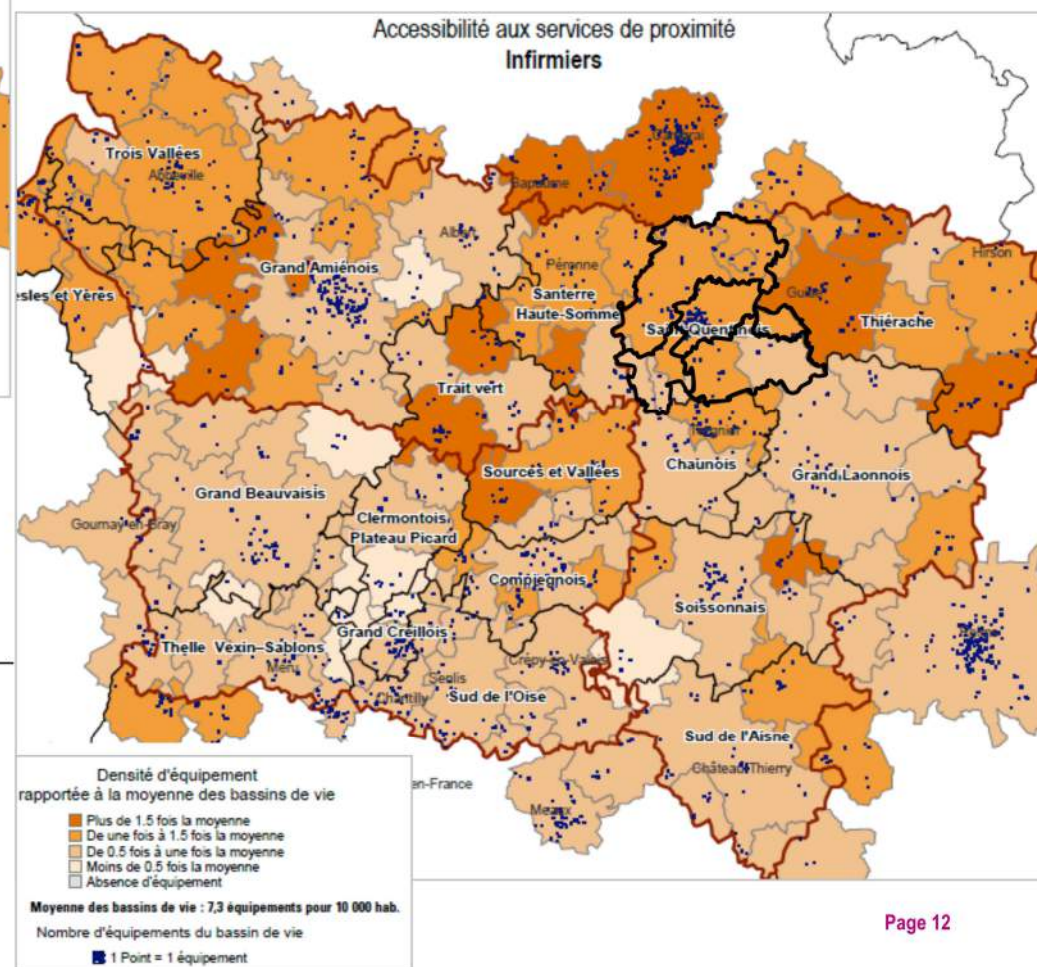
Principales filières de l'enseignement supérieur (Atlas Régional)





Le Saint-Quentinoise bénéficie d'une bonne présence de médecins généralistes ; les cantons de Bohain-en-Vermandois et de Saint-Simon sont moins bien lotis.

La densité d'infirmiers est globalement bonne sur le territoire. Les cantons de Saint-Simon et de Ribemont sont en deçà de la moyenne du territoire.



Les établissements et services à domicile pour les personnes âgées

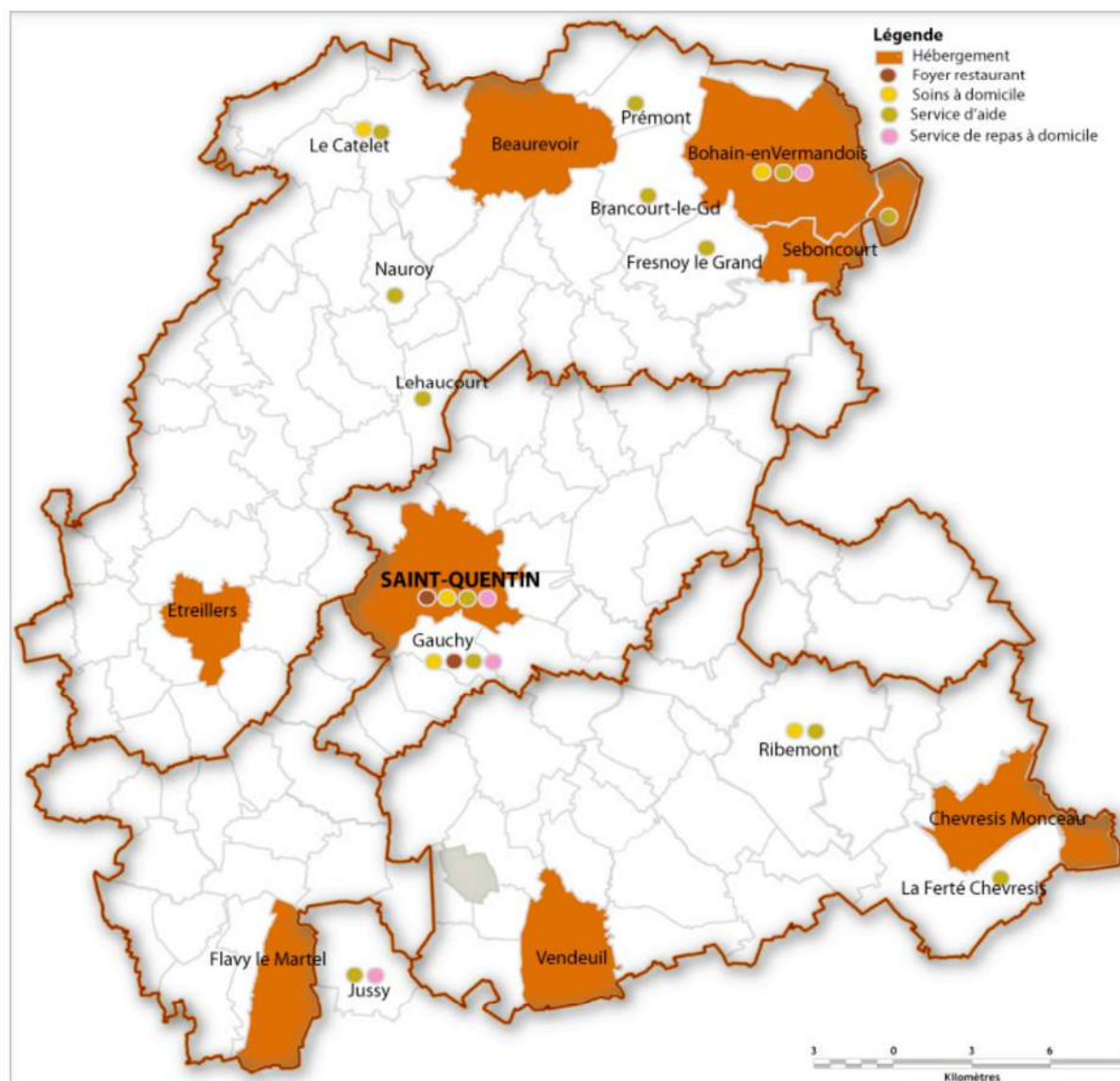
La santé et l'action sociale

En matière de santé, le maillage du pays est variable selon le type de soin ou de service recherché. On trouve des cabinets médicaux sur une diagonale Saint-Simon/Bohain-en-Vermandois qui traverse l'agglomération. Les communes rurales périphériques notamment à l'est et à l'ouest, ne sont pas les mieux loties. Les médecins travaillent en réseau de façon informelle. Les spécialistes sont essentiellement concentrés en ville.

Trois établissements de soins hospitaliers (le Centre Hospitalier Général qui est le deuxième centre hospitalier de Picardie derrière celui d'Amiens, un hôpital de jour et une clinique), tous localisés à Saint-Quentin, exercent une attractivité bien au-delà du pays.

Les maisons de retraite et de repos se répartissent essentiellement autour de l'agglomération de Saint-Quentin. Elles sont de plus en plus concurrencées par le maintien à domicile des personnes âgées.

De nombreux projets émergent dont la création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de 90 places rue Jean-Cocteau, ainsi qu'une soixantaine de logements destinés aux personnes âgées.



Les établissements pour la Petite Enfance

Depuis 2010, une structure d'accueil pour les malades d'Alzheimer a ouvert.

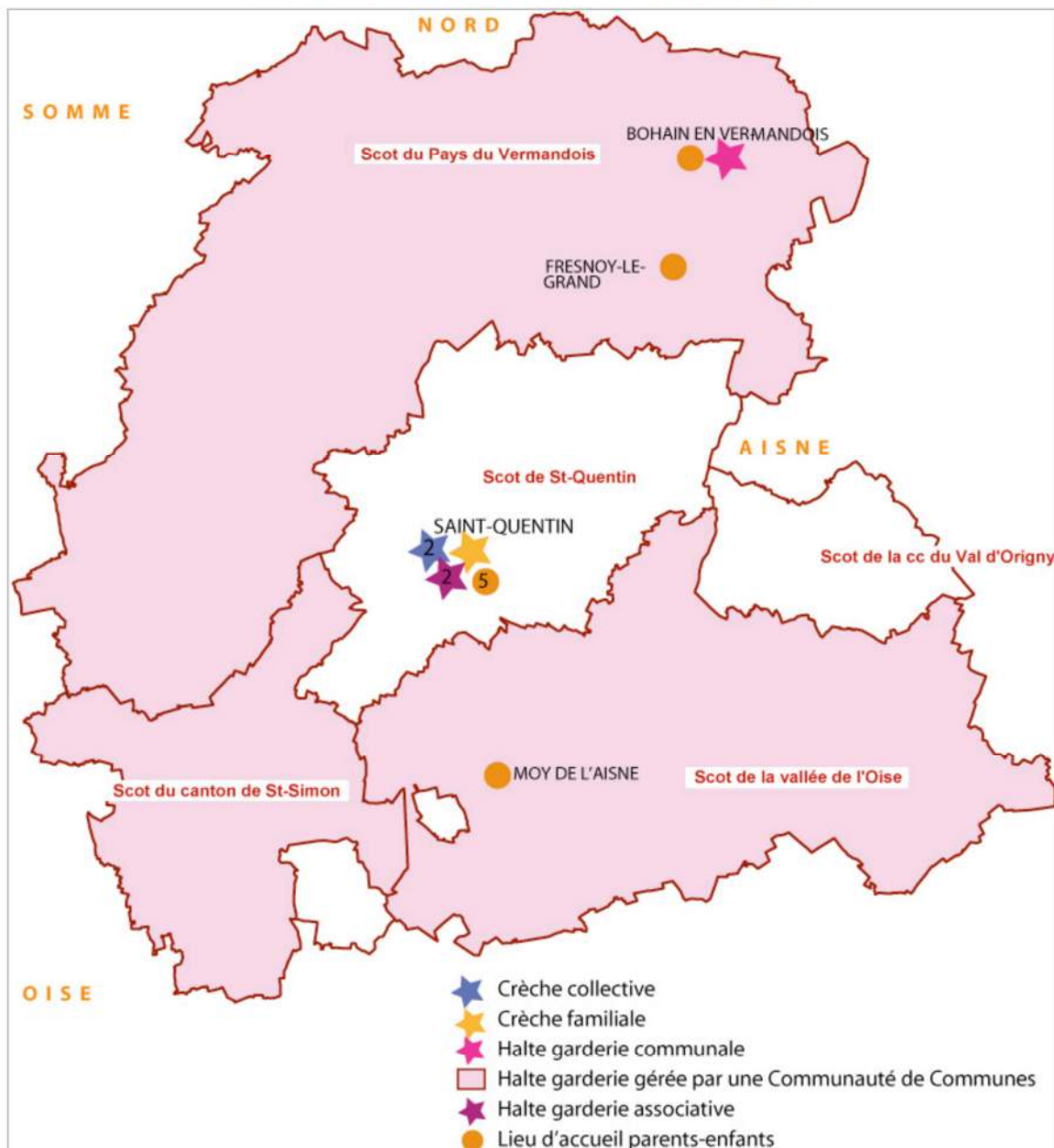
L'offre de services à la personne est aujourd'hui très développée dans le Saint-Quentinois avec pas moins d'une vingtaine de contacts d'associations, entreprises et particuliers spécialisés dans ce secteur, en plein développement depuis quelques années.

- Des aides aux personnes âgées dépendantes : lever, toilette, coucher ; portage ou préparation de repas à domicile ; aide ménagère, etc.
- Des services aux particuliers qui se sont étoffés : garde d'enfant, soutien scolaire, petit bricolage, jardinage, travaux ménagers, promenade d'animaux, etc.

La petite enfance

Les crèches, haltes-garderies, assistantes maternelles et lieux d'accueil parents enfants sont très peu développés sur le territoire. On constate notamment un fort déficit de structures et d'établissement dans la partie Ouest du St Quintinois. La mise en place de halte garderie itinérante pallie partiellement l'absence de services. Les initiatives sont le plus souvent intercommunales en zone rurale et communales en ville.

Dans l'agglomération de Saint-Quentin, les structures sont localisées en centre-ville, les communes périurbaines, particulièrement celles accueillant de grands pôles d'emplois (Gauchy, Harly notamment) ne disposant pas de tels équipements.



La culture, le sport et les loisirs

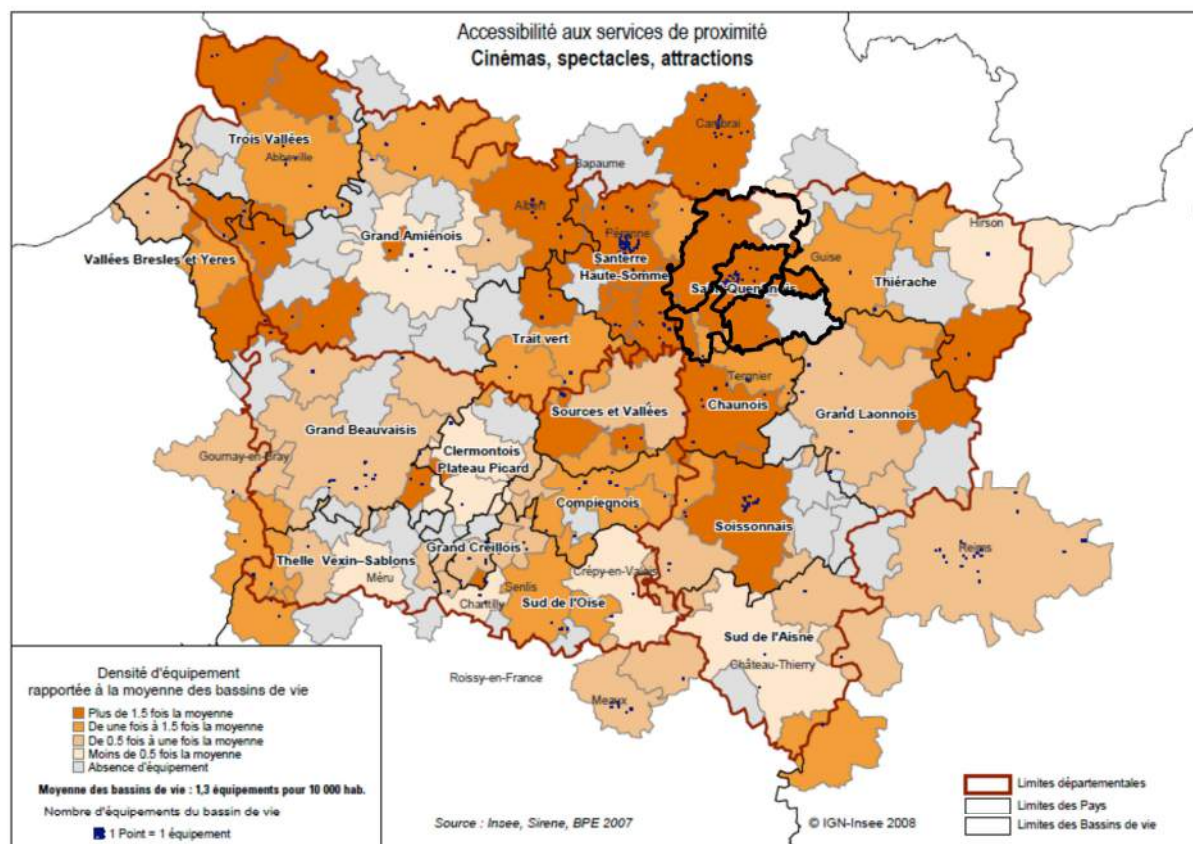
L'offre culturelle est en plein développement dans le pays du Saint-Quentinois. Les activités sont nombreuses : musique, théâtre, danse, sport, lecture... Les grands équipements se situent essentiellement dans l'hypercentre de Saint-Quentin (théâtre, bibliothèque municipale, musées, école nationale de musique,...) mais les communes rurales comptent de nombreux clubs et associations.

Des expériences de diffusion sur les zones rurales, innovant ainsi dans une démarche de pays sont conduites notamment pour le jeune public. Le pays commence à développer l'accueil de troupes en résidence.

Plusieurs points sont néanmoins à relever :

- la faible coordination au plan local entre les équipements et opérateurs culturels : pas de programmation culturelle concertée à l'échelle du pays.
- l'absence de réseau de commercialisation sur l'ensemble du pays.
- les difficultés de déplacement des publics les plus en difficultés ou les plus éloignés des lieux culturels.

Globalement, un bon niveau d'accès à l'offre culturelle sur le territoire comparé aux autres bassins de vie régionaux, à l'exception des communes situées dans la moitié Est de la CC de la Vallée de l'Oise et dans le secteur de Bohain-en-Vermandois.

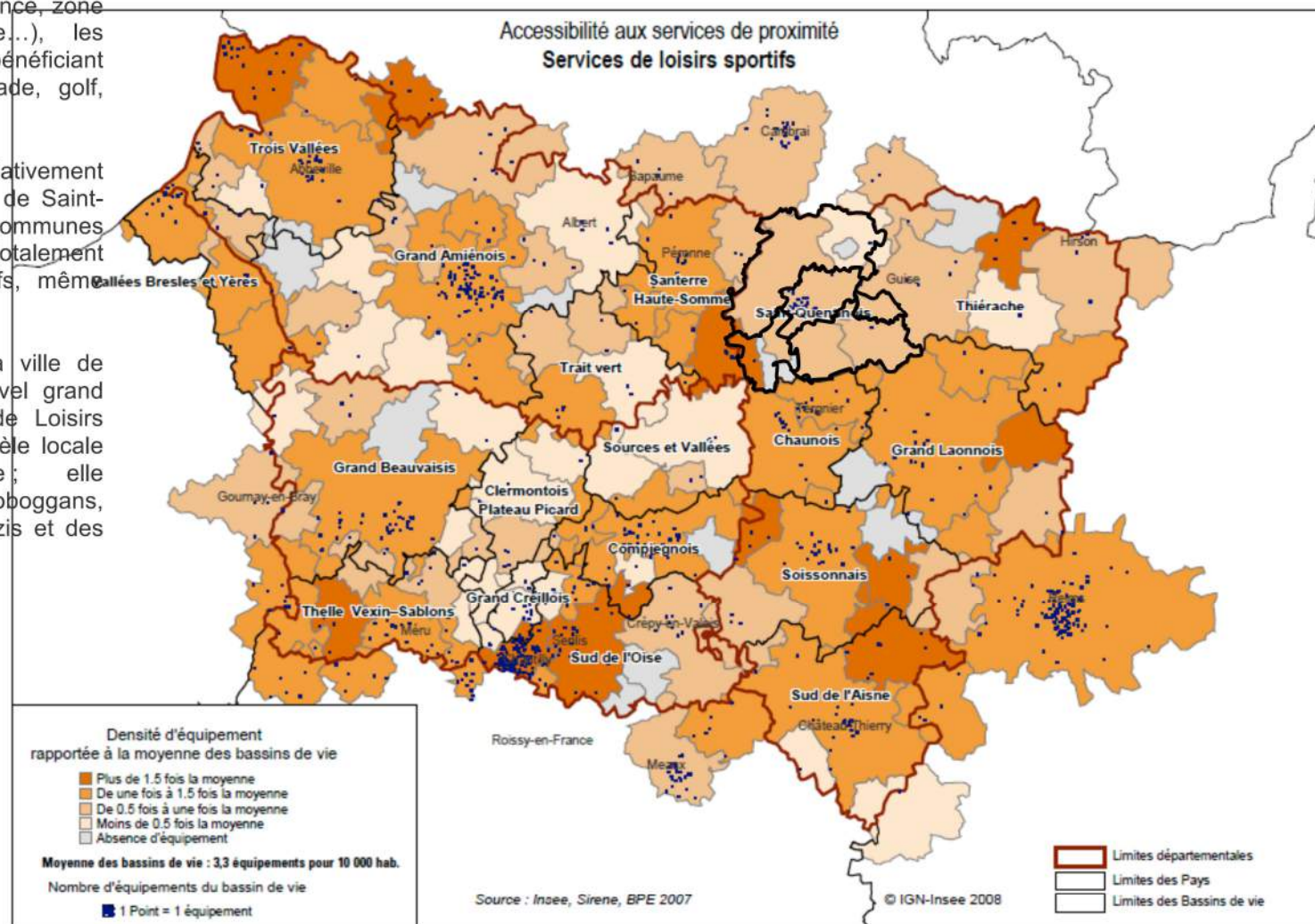


Les grands équipements sportifs sont plutôt localisés sur la ceinture des boulevards (Palais des Sports, Port de Plaisance, zone de loisirs des Marais d'Isle...), les communes alentours bénéficiant d'équipements de proximité (stade, golf, squash, terrains de tennis,...).

Toutefois, cette offre reste relativement concentrée dans l'agglomération de Saint-Quentin, les autres EPCI et communes rurales étant le plus souvent totalement dépourvus d'équipements sportifs, même de plein air.

Concernant l'offre de Loisirs, la ville de Saint-Quentin se dote d'un nouvel grand équipement, la Base Urbaine de Loisirs (BUL) qui s'adresse à une clientèle locale mais également touristique; elle comprendra une piscine, des toboggans, une rivière à courant, des jacuzzis et des espaces de détente.

Des équipements sportifs qui font globalement défaut au territoire...



Le tourisme

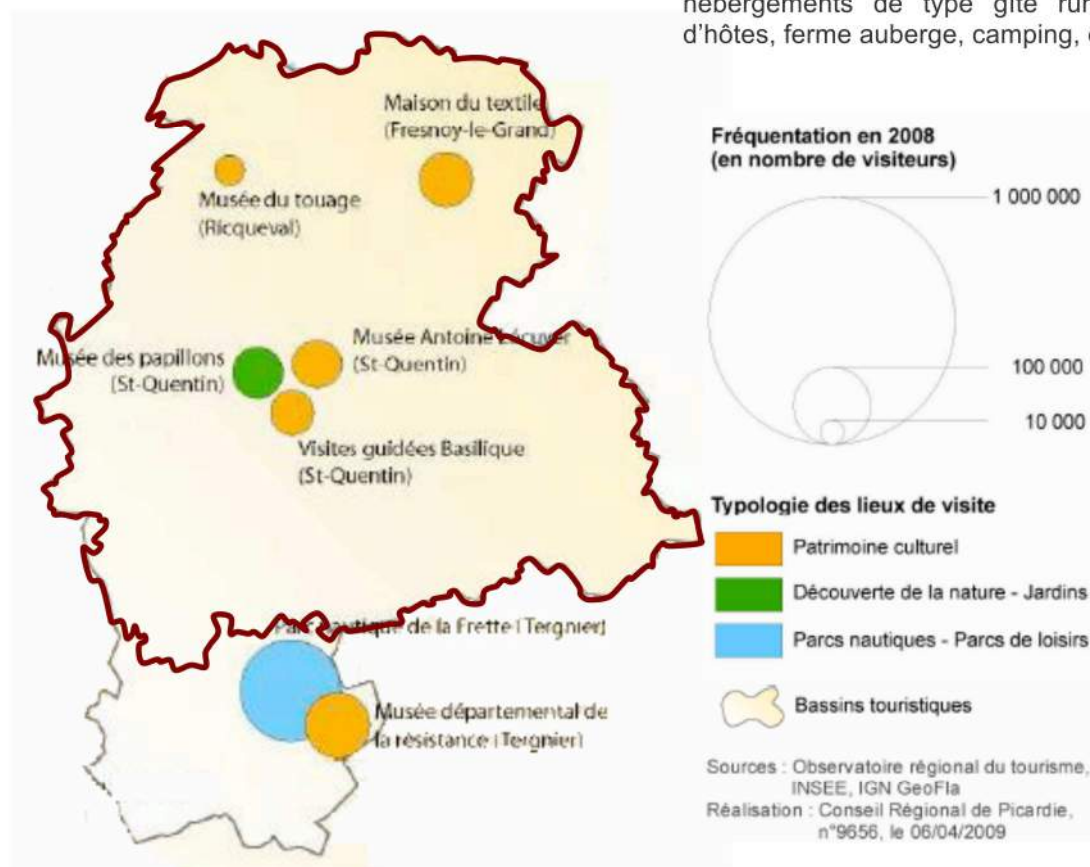
Le pays du Saint-Quentinois dispose d'un patrimoine culturel, naturel et de loisirs, qui semble aujourd'hui assez faiblement exploité :

- Le patrimoine naturel et bâti : l'Oise, des canaux, des châteaux, des moulins, des lavoirs, des anciennes gares, des pigeonniers, des maisons en torchis, des étangs,...
- Les loisirs : canoë kayak, navigation de plaisance, VTT, randonnée pédestre, équestre,...
- Le patrimoine culturel avec les musées (Textile, Touage, Papillons, Condorcet,...), des maisons de personnages célèbres
- Le patrimoine historique : blockhaus témoignant de la présence de la ligne Hindenburg établie au cours de la guerre 14-18, mémorial et cimetières américain, allemand,...

La carte ci-contre montre les sites touristiques les plus visités en 2008 sur le territoire de Scot. Trois sont situés à Saint-Quentin, deux dans la CC du Pays du Vermandois à Riqueval et à Fresnoy le Grand.

Globalement la Région Picardie souffre d'un problème d'identification, général et touristique qui fait que son image reste limitée à une double dimension « espace vert » et « histoire » peu différenciatrice, et qu'elle n'est pas perçue comme une destination touristique valorisante.

De surcroît, on constate un déficit de structuration et de production d'offres. L'offre en hôtellerie est principalement concentrée dans la ville de Saint-Quentin. Les communautés de Communes de la Vallée de l'Oise et du Pays du Vermandois (les plus organisées en matière de communication et d'accueil touristique) proposent également des hébergements de type gîte rural, chambre d'hôtes, ferme auberge, camping, etc.



Enjeux développés dans la charte de pays du Saint-Quentinois 2005-2015

Permettre à chacun de trouver sa place

- Améliorer les services à la population
 - Assurer une équité d'accès aux services sur tout le territoire,
 - Adapter, coordonner et développer les services en direction de chaque habitant du pays.
- Adapter une politique de développement pour l'emploi
 - Favoriser l'emploi,
 - Proposer un panel de formations le plus large possible et complémentaire.
- Favoriser l'intégration et la cohérence sociale
 - Accompagner les initiatives d'insertion par le travail,
 - Encourager les initiatives d'économie sociale et solidaire.
- Mettre en place et coordonner une politique de santé cohérente
 - Renforcer l'offre médicale de proximité et son environnement,
 - Assurer un service de santé pour tous,
 - Développer la prévention et promouvoir la santé.
- Développer une politique de pays pour la jeunesse
 - Apporter des réponses spécifiques pour la petite enfance et l'enfance,
 - Répondre aux attentes des adolescents.
- Faire du pays un véritable pôle universitaire
 - Créer un pôle de service pour les étudiants,
 - Fédérer les acteurs et les initiatives,
 - Renforcer et élargir le pôle de recherche et de développement de Saint-Quentin.

Permettre l'épanouissement culturel et sportif

- Permettre l'épanouissement sportif
 - Elaborer un schéma de pays en matière d'équipements ou d'éducation sportive,
 - Favoriser l'accès aux pratiques et aux métiers du sport.
- Faire du pays un territoire de sport de haut niveau

- Développer et promouvoir la filière sportive de haut niveau,
- Repérer les potentiels et les former à la pratique.
- Mettre en place une politique culturelle ayant une fonction d'attractivité
 - Développer des moyens pour rendre la culture accessible au plus grand nombre,
 - S'approprier la mémoire et l'histoire du pays pour la mettre en valeur,
 - Accompagner les démarches de création et de diffusion.
- Coordonner les différentes structures dispensant un enseignement des pratiques culturelles et artistiques
 - Mutualiser les moyens logistiques et administratifs, développer les supports d'échanges,
 - Cibler la communication de l'offre culturelle.

Faire du tourisme et des loisirs des vecteurs de développement économique

- Organiser et coordonner une action touristique commune sur le pays
 - Valoriser les richesses patrimoniales, historiques, culturelles et environnementales,
 - Créer une image propre au pays,
 - Réfléchir par filières pour les valoriser et les développer,
 - Mettre en réseau les différents acteurs.
- Concevoir une offre « sports et loisirs de plein air »
 - Adapter et optimiser les sites existants ainsi que le parc d'équipements de sports et de loisirs,
 - Développer les hébergements touristiques.

Favoriser l'accès aux nouveaux moyens de communication pour un meilleur partage de l'information

- Irriguer le pays avec l'infrastructure à haut débit
 - Développer l'existant,
 - Trouver de nouvelles solutions.
- Développer et pérenniser les lieux d'accueil aux nouvelles technologies de communication
- Développer les NTIC en direction des établissements publics, des entreprises et du grand public

Synthèse

Les équipements et services sont très concentrés sur la ville de Saint-Quentin. La comparaison du taux d'équipement par habitant montre que Saint-Quentin se situe dans la moyenne des villes de taille comparable :

Villes	nbre d'habitant	nbre d'équipements	Taux d'équipement par habitant
Lorient	58547	2053	3,5
Soissons	28442	894	3,1
Lille	226014	6674	3,0
Laon	26522	734	2,8
St Quentin	56792	1547	2,7
Beauvais	55481	1477	2,7
Dunkerque	69274	1852	2,7
Belfort	50 863	1368	2,7
Amiens	136105	3150	2,3
Reims	183837	3983	2,2

Globalement, le secteur de Bohain-en-Vermandois apparaît comme sous-équipé par rapport au reste du territoire pour un certain nombre de services (santé, sport, culture,...) alors qu'en terme d'emplois et de structuration du bassin de vie, il semble bénéficier d'une certaine autonomie.

Le secteur de Saint-Simon souffre également d'un certain déficit en matière d'équipements et de services à la population. La proximité des villes de Saint-Quentin et de Ham contribue-t-elle à maintenir la Communauté de Communes sous forte influence sans lui permettre de développer ses propres services ? Les enjeux sont pourtant de taille puisque c'est la Communauté de Communes qui connaît la plus forte croissance démographique ces dernières années.

Une des questions fondamentales à laquelle le Scot devra répondre porte le mode de développement territorial souhaité. S'agira-t-il à l'avenir :

- D'« investir » sur la ville Saint-Quentin et son agglomération pour consolider son positionnement territorial à l'échelle départementale, régionale mais également des métropoles du nord de la France en considérant que les autres communes du Saint-Quentinois seront portées naturellement par cette dynamique ;
- De constituer dès à présent un maillage du territoire à l'échelle du Pays en identifiant précisément les villes ou pôles susceptibles d'être plus actives dans leur rôle urbain, social et territorial et ce en synergie avec l'agglomération de Saint-Quentin : un rôle d'inter-médiation entre le grand centre urbain et les bourgs ruraux ?

Dans les deux cas, la question de l'accès aux services et équipements répondant à des besoins et usages quotidiens reste posée en zone rurale. L'éducation, la formation, l'insertion professionnelle des personnes en difficulté, l'accès aux soins et aux commerces de première nécessité sont à développer prioritairement sur le territoire.

Vues aériennes de Saint-Quentin et de Bohain-en-Vermandois

